

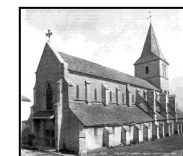
RECETTES	2017	2018	2019	2020	2021
Quêtes dominicales	21 631 €	21 232 €	20 774 €	19 922 €	22 424 €
Quêtes mariages et obsèques	9 355 €	5 965 €	7 356 €	7 759 €	7 987 €
Dons	14 154 €	4 081 €	15 662 €	7 531 €	9 822 €
Troncs	4 870 €	4 705 €	4 393 €	4 544 €	5 020 €
Participations aux charges KT et aumônerie	1 374 €	1 201 €	778 €	559 €	794 €
Manifestations et autres participations	6 454 €	5 711 €	4 678 €	773 €	804 €
DEPENSES					
Eau, électricité, gaz	7 223 €	4 043 €	4 833 €	5 242 €	3 574 €
Fournitures culte	2 035 €	2 153 €	1 461 €	1 341 €	1 044 €
Achats rétrocedés (librairie, bougies)	2 298 €	2 164 €	2 402 €	2 075 €	4 245 €
Fournitures bureau	2 141 €	198 €	369 €	470 €	171 €
Petit matériel + entretien	263 €	1 090 €	1 548 €	986 €	32 €
Achat pour catéchèse	569 €	900 €	663 €	286 €	169 €
Maintenance + assurance Taxe habitation+loyer	4 859 €	5 474 €	5 305 €	5 243 €	5 660 €
Documentation + formation	1 401€	863 €	594 €	453 €	873 €
Manifestations+missions+réceptions	3 700 €	4 547 €	2 410 €	223 €	345 €
Charges du personnel	13 621 €	8 108 €	8 971 €	8 867 €	8 746 €
Tel + timbres + Km	3 201 €	2 484 €	2 442 €	1 953 €	2 397 €



PAROISSE DE TALANT

www.paroissedetalant.fr
paroissetalant@gmail.com

03 80 58 23 39



Diocèse de Dijon – Doyenné Dijon Centre-Ouest

MAI 2022

Ensemble HUELGAS à Talant - Eglise Notre Dame

Festival de Pentecôte 2022 - 3 - 4 - 5 juin

Musique du Moyen-Âge et de la Renaissance

Pendant trois jours le public sera confronté à une aventure musicale avec des œuvres inconnues, des expériences, des conceptions rafraîchissantes et avec une interaction intense entre public et musiciens.

(voir programme détaillé sur le site de la paroisse)



Séjour des jeunes à la Salette



L'équipe de l'aumônerie de Talant au complet a participé au pèlerinage de la Salette du 25 au 28 avril sur le thème de :
« Aime ton prochain comme toi-même ».

L'ensemble des jeunes de l'aumônerie ainsi que leur animatrice ont été ravis d'y participer avec entre autre :

- Une marche méditative afin de célébrer l'eucharistie au sommet du Mont Gargas à 2200 mètres d'altitude.
- Une procession aux flambeaux autour du sanctuaire de Notre-Dame de la Salette.
- Le sacrement de réconciliation ainsi que des célébrations eucharistiques.
- Différentes activités et jeux de cohésions sur le thème de la semaine.

Lors du pèlerinage, l'équipe de l'aumônerie a reçu un enseignement sur le Langage de l'Amour. Une belle soirée festive a clôturé le pèlerinage.

Louna, Candice, Violette, Mireille, Solène, Adrien, Enzo, Orgito et Pascale.

Du **17 au 22 août 2022** a lieu le **pèlerinage diocésain à Lourdes**, sous la présidence de notre nouvel archevêque.

Renseignement : service diocésain des pèlerinages : 03.80.63.14.65

Bulletin d'inscription disponible dans nos églises et au secrétariat.

A la sortie des messes nous vous proposerons d'acheter des bons (2€50). Après tirage au sort, la personne dont le bon sera "sorti" aura gagné la gratuité du transport Dijon-Lourdes. Si elle ne souhaite pas aller à Lourdes, elle pourra offrir son bon à une autre personne.

Horaires des messes

Messes en semaine

Mardi - 18h30 à Notre Dame Jeudi - 9h à St Just
Vendredi - 9h à Notre Dame

Pas de messe mardi 24 et 31 mai et vendredi 27 mai

Messes dominicales

Samedi - 18h30 à St Just
Dimanche - 11h à Notre Dame

Ascension : Jeudi 26 mai - Messe à 11h - Eglise St Just

Permanences

Accueil : Du mardi au vendredi de 16h30 à 18h.

Prêtre : Vendredi de 18h à 19h. Pas de permanence le 27 mai

*Mois de mai,
mois de Marie*



Chapelet
tous les mercredis
18h30 à St Just

Catéchèse et aumônerie

CM : Mercredi 11 mai - 18 mai 25 mai - 17h45 à St Just

6°/5° : Samedi 14 mai et 28 mai - De 10h30 à 12h à St Just



Messe des familles/1ère Communion **Dimanche 22 mai - 11h à Notre Dame**

Messe de Pentecôte /Profession de foi **Dimanche 5 juin : - 11h à Notre Dame**

A noter : Du 22 mai au 1er juin, le père Royet accompagne la retraite de l'inter-noviciat de Chevilly-Larue

Jubilé d'argent

Dimanche 3 juillet le père Jacques Descreux célébrera les 25 ans de son ordination. Nous sommes tous invités à la messe de 11h à Notre Dame suivie d'un apéritif et d'un pique-nique partagé dans le jardin du presbytère. Retenez la date, des informations concernant l'organisation de ce jubilé viendront ultérieurement.

Travaux salle Notre Dame



Les travaux de la salle Notre Dame ont commencé : préparation du chantier, déblaiement, nettoyage... Maintenant, pour continuer, nous avons besoin de trouver des personnes qui ont un peu de temps et savent bricoler (montage de cloisons et meubles de cuisine, Map...). Nous avons aussi besoin d'une remorque pour amener les gravats à la déchèterie de Fontaine.

Nous vous remercions de faire part de vos talents au 03 45 34 25 06 (Pascale Couderc)

ou au 03 80 58 61 21 (Philippe Jacqueson)

La paroisse donne des chaises de St Just pour vider le grenier de la salle Notre Dame. N'hésitez pas à nous en demander.

Dernier appel partage de carême

Vous pouvez encore donner :

- Pour le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
- ou à l'Aide à l'Eglise en Détresse (AED)

Denier de l'Eglise

Il est la source principale de financement pour le salaire des prêtres. Vous pouvez prendre une enveloppe dans nos églises ou faire un don directement en ligne :

<https://diocese-dijon.soutenir-eglise.fr/donner/~mon-don/>

Nous vous informons des résultats du denier

au 31/03/2022 nous avons 63 donateurs pour un montant de 19289.80 euros

au 31/03/2021 nous avons 90 donateurs pour un montant de 23397.80 euros

La différence à date équivalente est de **-27 donateurs** (-30 %) et **-4108.00 Euros** (-17.56 %)



Obsèques

12/04 : **Madeleine HUVET (98 ans)** - 13/04 : **Jeannine DUPUY (97 ans)**

21/04 : **Marie-Thérèse FRERE (82 ans)** - 29/04 : **Noël VERRY (87 ans)**

29/04 : **Marcel RENARD (93 ans)**



Le Conseil économique s'est réuni le 26 mars dernier en présence du Père Paul Royet, Président du Conseil, d'Anne-Marie Cappucio, de Michel Fasné, Philippe Jacqueson, Michel Pesney, Denis Toubin et Georges Couderc, Trésorier. Eric Julliand étant excusé

Georges Couderc a d'abord présenté les comptes de 2021 et les a soumis à l'approbation du Conseil. Philippe Jacqueson et Denis Toubin ont ensuite présenté les travaux engagés dans les salles Notre Dame, le Conseil a enfin échangé sur les travaux envisagés à St Just.

A propos des comptes 2021 on notera :

Recettes : Les quêtes, une contribution qui dépasse sensiblement celle des années avant Covid, ce qui est tout à fait encourageant.

Les dons ont progressé en 2021 mais leur volume, aléatoire, peut varier d'une année sur l'autre. Les offrandes recueillies dans les tronc correspondent pour l'essentiel au produit de la cession des cierges et veilleuses.

La participation des familles à la catéchèse et aumônerie se redresse légèrement en 2021 mais son niveau faible traduit la moindre présence d'enfants et de jeunes dans la vie paroissiale.

Les autres participations et recettes liées aux manifestations sont en recul depuis la crise sanitaire.

Dépenses : Les charges générales (fluide, énergies, loyer, taxes, fournitures, entretien, personnel, ...) sont restées relativement stables, mais cette tendance ne se confirmera pas à l'avenir sous l'effet de la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières (coût de revient des cierges par exemple).

L'année 2021 n'a pas enregistré de dépenses exceptionnelles et les travaux envisagés à St Just et dans les salles Notre-Dame n'ont pas démarré selon les prévisions.

Au total, le résultat dégagé en 2021 apparaît excédentaire et permet d'anticiper le remboursement de l'emprunt contracté pour l'aménagement des bureaux de St Just il y a 8 ans

L'année 2022 a vu le début des travaux dans les salles Notre-Dame (réfection des toilettes, installation de l'eau chaude et de mobiliers de cuisine ...).

Sont également programmés les travaux de reprise de l'isolation de l'église St Just.

Ces quelques chiffres et ces projets nous montrent à nouveau combien votre générosité est importante pour la vie de notre paroisse : donner des moyens pour la pastorale, entretenir nos lieux de culte et aménager les espaces paroissiaux, organiser des temps de convivialité, ... !

Des dons pour la paroisse sont possibles et vous pouvez bénéficier d'un reçu fiscal. Pour cela vous remplissez votre chèque à l'ordre de «Association diocésaine-paroisse de Talant» et le faites parvenir à la paroisse.

Georges Couderc, trésorier

(Tableau au verso)